

Message no 130 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Comptes de la Commune de Châtel-St-Denis – Exercice 2020 – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message no 130 concernant les comptes de fonctionnement et des investissements de l'exercice 2020.

Comptes de fonctionnement

Le compte de fonctionnement 2020 présente un bénéfice de 1 656 939 fr. 10. En tenant compte des amortissements extraordinaires de 956 761 fr. 32 et de la constitution d'une réserve extraordinaire liée à la pandémie COVID-19 de 1 500 000 francs, le bénéfice s'élève à 4 113 700 fr. 42. Le budget prévoyait un bénéfice de 71 990 francs. L'écart par rapport au budget s'élève à 1 584 949 fr. 10.

Pour mémoire, le résultat des comptes 2019 présentait un bénéfice de 4 760 614 fr. 04 après amortissements extraordinaires de 367 417 fr. 90.

Ce bon résultat est dû à

- une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 2 782 134 francs (+ 9,99%). Cette croissance est très marquée pour la fiscalité des personnes morales ainsi que pour les impôts liés aux mutations immobilières des personnes physiques.

	Fr.	Ecart en %
• impôts des personnes physiques	483'693	+ 2,53
• impôts des personnes morales	1'332'506	+ 30,99
• contributions immobilières	335'173	+ 14,90
• impôts sur les gains immobiliers	445'144	+ 51,76
• les autres impôts (incluant les mutations immobilières)	185'618	+ 14,26

- une croissance des autres revenus par rapport au budget de 626 791 francs, répartie comme suit:

	Fr.	Ecart en %
• revenus des biens	88'854	+ 6,88
• contributions, émoluments, taxes	611'174	+ 8,21
• recettes sans affectation	4'946	+ 0,95
• dédommagements de collectivités	- 93'221	- 4,33
• subventions	15'038	+ 1,47

- S'agissant des charges, il y a une diminution par rapport au budget d'environ 1 090 383 francs (- 2,71%).

Comptes des investissements

Le compte des investissements se solde par un excédent de dépenses d'investissement de 9 038 853 fr. 62; ce montant a été porté en augmentation du patrimoine. Le budget prévoyait 22 688 860 francs de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution.

Contenu

En ce qui concerne le contenu même du présent Message, le Conseil communal renvoie aux explications détaillées sur les comptes 2020 figurant sous *Chapitre 9. Finances et impôts* du Rapport de gestion 2020 de la commune de Châtel-St-Denis.

Synthèse

L'année 2020 est marquée par les éléments principaux suivants:

- Des recettes fiscales en dessus des prévisions;
- Des charges maîtrisées;
- La marge d'autofinancement (MNA) actuelle de 7 224 954 francs permet à notre Ville de financer les investissements futurs;
- La réalisation des investissements à hauteur de 9 038 853 fr. 62, dont 4 836 733 fr. 20 pour la construction de l'école des Pléiades et 2 600 001 francs pour l'acquisition de la ferme de la Racca et des terrains.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver les comptes 2020 de la Ville de Châtel-St-Denis tels qu'il les a arrêtés.

Châtel-St-Denis, février 2021

Le Conseil communal

Annexes: - Projet d'arrêté
- Fascicule des comptes 2020
- Rapport succinct de l'organe de révision

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 130 du Conseil communal, du 23 février 2021;
- le Rapport succinct de l'organe de révision des comptes;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Les comptes de fonctionnement de la Ville de Châtel-St-Denis pour l'exercice 2020 sont approuvés tels que présentés, à savoir:

Total des charges:	Fr.	48'458'090.76
Total des revenus:	Fr.	50'115'029.86
<hr/>		
Résultat (bénéfice):	Fr.	1'656'939.10

Article 2

Les comptes des investissements de la Ville de Châtel-St-Denis pour l'exercice 2020 sont approuvés tels que présentés, à savoir:

Total des dépenses:	Fr.	11'911'797.12
Total des recettes:	Fr.	2'872'943.50
<hr/>		
Résultat (excédent de dépenses):	Fr.	9'038'853.62

Article 3

Le présent arrêté n'est pas sujet à référendum.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire

Le Président

Nathalie Defferrard Crausaz

Jérôme Lambercy